



Jun 2008

Numéro 10

ISSN:1188-4398

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous et à toutes,

En premier lieu, pour faire suite aux dernières élections, je veux remercier les personnes qui ont terminé leur mandat et donné de leur temps pour le maintien et l'amélioration de nos conditions de travail et souhaiter la bienvenue à celles et à ceux qui se sont joints à nous.

Au cours des derniers mois l'employeur a différé de six mois l'affichage de plusieurs postes, ce qui équivalait au maximum prévu à notre convention collective à l'article 9.01 pour un poste vacant. De plus, avant l'affichage, les gestionnaires doivent justifier leur demande de poste par écrit et un comité patronal composé de trois personnes issues du rectorat et de la DRH approuve ou non les demandes de comblement. Nous devons donc être vigilants pour conserver nos postes car il se peut que la décision ne soit qu'économique et ne mesure pas l'impact qu'une surcharge de travail peut avoir sur notre quotidien. Nos tâches doivent être effectuées par des membres du 1244 et nous devons faire respecter notre convention collective. D'ailleurs, nous avons eu à faire face à une décision de la DGTIC de recourir à une agence de courrier sur le campus ce qui a eu pour effet d'abolir un poste de manoeuvre-chauffeur. La sous-traitance est un enjeu important et nous devons être en mesure d'y faire face.

Une importante restructuration a été faite au Service de la polycopie

qui est maintenant connu sous le nom de SIUM (Service d'impression de l'Université de Montréal). Les besoins ainsi que les outils de travail ont beaucoup évolués dans ce service au cours des dernières années. Cette restructuration nous a démontré l'importance que l'employeur offre à nos membres des mises à jour de leurs connaissances pour faire face aux changements technologiques.

En mai dernier l'employeur nous convoquait pour reprendre les discussions qui avaient débutées en août 2007 sur les difficultés de la dotation à combler les postes de technicienne en administration, de technicienne en coordination de travail de bureau et de technicienne en gestion de dossiers étudiants. Nous avons donc recommencé les discussions concernant les exigences de scolarité et d'expérience pour l'accessibilité aux trois fonctions (TA, TCTB, TGDE). L'Université fait face à une pénurie de personnel pour remplacer les nombreux départs à la retraite et les remplacements. Alors, nous croyons qu'il faudra une réflexion plus large pour contrer ce problème qui, soit dit en passant, n'est pas particulier à l'Université de Montréal.

En NBI (négociation basée sur les intérêts) les rencontres ont porté sur les processus de mise en candidature, de sélection et sur les désistements. Nous avons discuté pendant la dernière année de la dotation dans son ensemble. Ces discussions

avaient pour but de faciliter les processus en vue de diminuer les délais de comblement des postes. Nous avons passé en revue toutes les étapes. Nos discussions ont porté notamment sur les tests exigés, l'expérience pertinente et les exigences additionnelles comme l'anglais etc. Un projet pilote a résulté de nos discussions. Il sera présenté au conseil syndical du mois d'août et à l'assemblée générale du mois de septembre. Dans le but de faciliter et d'accélérer nos discussions à nos rencontres de NBI au ministère du Travail, nous avons formé deux sous-comités de travail : un pour l'exigence de l'anglais et l'autre pour l'expérience pertinente.

Je tiens à remercier notre actuaire syndical Jean Belleville qui a présenté deux sessions d'information sur notre régime de retraite pour les trois sections locales du campus, le 1186, le 4438 et le 1244. Le titre de cette présentation d'une durée d'environ 2h00 est « *Le RRUM, Joyau de nos conditions de travail* ». Les présentations ont été vraiment vivantes et intéressantes. Nous souhaitons vous voir en grand nombre pour la prochaine présentation qui aura lieu à l'automne prochain.

En terminant, je vous souhaite un bel été et de très belles vacances.

Au plaisir de vous rencontrer!

**Margaret Lapointe**  
Présidente

## SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE D'AVRIL

L'assemblée générale d'élection du 30 avril a été un moment privilégié pour faire le bilan des activités syndicales de l'année avant de poursuivre notre mandat de Bureau syndical avec les nouveaux membres qui se sont joints à nous.

C'est un bilan positif qui a été fait de la dernière année. On ne peut passer sous silence le règlement de notre plainte à l'équité salariale et féliciter la persévérance des militants syndicaux et de l'appui des membres sur ce dossier. Sans eux le dossier aurait probablement perduré dans des procédures juridiques longues et coûteuses. L'équité n'est toutefois pas finalisée, il reste l'instauration et le maintien de l'équité. L'assemblée générale a donc adopté la recommandation à l'effet de libérer une quatrième personne afin de mettre les bouchées doubles pour la suite de ce dossier.

Pour ce qui est du « blitz » d'évaluation les représentations ont été faites auprès de l'Employeur pour que les énergies et les manières de faire accélèrent le règlement de ce dossier. Deux nouveaux membres se sont joints au Comité d'évaluation : Mélanie Gagné et Martin Lambert.

Puisque rien n'est acquis dans notre convention collective, tout au long de notre précédent mandat nous avons comme objectif de solliciter une relève syndicale afin qu'elle prenne sa place et travaille non seulement à maintenir les acquis de nos luttes mais aussi poursuivre la défense de l'ensemble de nos membres et l'amélioration de nos conditions de travail.

Dans cet esprit, l'accueil aux nouveaux membres se poursuivra assidument.

De plus, un comité de travail s'adressant aux membres de 35 ans et moins sera mis en élection. Le mandat de ce comité sera dans un premier temps de faire un sondage notamment pour identifier les besoins spécifiques de cette partie de notre nouveau « membership ».

D'ailleurs, nous croyons qu'une des préoccupations de cette tranche d'âge concerne la conciliation travail famille. À cet effet, il a été suggéré que le présent comité de vie et de travail des femmes soit modifié dans nos statuts afin de se nommer comité conciliation travail famille. Cela aurait aussi comme effet d'envoyer un message plus inclusif pour les membres masculins! Il va sans dire que même si les débats n'ont pas été fait à ce sujet dans nos instance et que la modification n'est pas présentement faite à nos statuts, rien n'empêche le comité de condition de vie et travail des femmes de commencer à déblayer le terrain du dossier conciliation travail famille. À ce titre nous accueillons une nouvelle membre dans ce comité : Alexandra Houde. Elle est présentement seule sur le comité. Donc si ce dossier vous interpelle n'hésitez pas à vous joindre à elle et à vous faire élire sur ce comité.

Un autre dossier qui est à surveiller pour maintenir nos postes est celui de la sous-traitance. Un nouveau membre s'est joint à nous : Nicolas Ghanty. Il reste toujours des postes à combler sur ce comité.

Outre les dossiers syndicaux que nous avons traités dans notre premier mandat, nous apprécions particulièrement le fait que nous avons rencontré notre

objectif d'intéresser de nouveaux membres à s'impliquer syndicalement :

**Mélanie Gagné**, comité d'évaluation

**Nicolas Ghanty**, comité de sous-traitance

**Chantal Simoneau**, mouvement du personnel,

**Guillaume Michaud**, Vice-président au Bureau syndical

**Alexandra Houde**, comité de condition de vie et de travail des femmes

**Sonjia Grässli**, déléguée syndicale

Souignons également l'arrivée d'un nouveau délégué syndical pour la bibliothèque d'Aménagement **André Bilodeau**.

Nous les félicitons et remercions tous de leur volonté de s'impliquer dans la vie syndicale.

Nous remercions aussi l'apport précieux de toutes celles et ceux qui ont terminé des mandats

L'implication de chacun à différents niveaux de la vie syndicale est essentielle. Plus l'implication sera grande plus le syndicat sera à notre image.

p.s. : à tous nouveaux membres voulant s'impliquer différentes formations sont offertes par nos centrales afin de vous soutenir.

Bon été à toutes et tous!

Solidairement et syndicalement

**Jocelyne Parenteau**  
**Vice-présidente**  
**SEUM, section locale 1244**

## NOUVEAUTÉS SITE WEB RQAP, ÉVALUATION

Nous avons créée une nouvelle section sur le site sur les congés parentaux et le Régime Québécois d'Assurance Parentale : [www.seum-1244.com/congesparentaux](http://www.seum-1244.com/congesparentaux)

La section sur l'évaluation a été rehaussée afin d'assurer une meilleure compréhension des dossiers et un meilleur suivi de la part des membres, cette section a été divisée en 3 parties :

[www.seum-1244.com/evaluation](http://www.seum-1244.com/evaluation)

## MA FORMATION DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL AU SCFP

Il y a une formation de trois jours qui est offerte par le SCFP pour les délégués syndicaux et pour y avoir assisté en février dernier je peux vous dire que c'était franchement instructif et très intéressant! Il y a avait plein de délégués de toute sorte de milieux différents (STM, Hydro-Québec, Commissions scolaires, etc), des délégués tout jeunes comme d'autres qui font ça depuis plus de 20 ans. C'était très enrichissant de voir leurs idées et leurs expériences.

Pour la formation proprement dite, c'était une nouvelle mouture de leur formation et la première journée était surtout axée sur le respect des autres, comment aller chercher les gens, tenter de créer une cohésion, comprendre ce qu'est l'écoute active versus l'écoute passive, la différence que ça fait au niveau de nos possibles interventions auprès des membres, la crédibilité qu'il faut avoir et qu'il ne faut pas perdre...

Bref, ce que nous devrions privilégier comme comportement auprès des membres! La deuxième journée était en partie sur l'historique du syndicat avec un court film et sur l'importance que le syndicat a toujours aujourd'hui. Cette partie permet également de voir que les conditions de travail que nous avons actuellement ne nous ont pas été données gratuitement et que rien n'est jamais immuable. Le reste du temps, on parle des griefs et de toutes sortes de situations et problématiques...

De mon avis, c'est très bien fait; c'était sérieux sans être trop lourd et d'ailleurs les critiques des autres participants étaient excellentes. Il y a plein d'exercices concrets à faire en groupe et parfois seuls, des mises en situations plausibles et variées qui nous permettent de se poser des questions utiles sur ce qui conviendrait de faire et de discuter de nos idées. Le fait de se poser ces questions permet évidemment d'être plus

prompt à agir après lorsque la situation arrive dans notre milieu de travail. En me posant des questions et en répondant aux leurs, j'ai, pour ma part, beaucoup réfléchi à ce qui se passe à l'UdeM. Je me suis rendue à l'évidence que nous ne serons jamais gagnants en ne communiquant pas ensemble et en menant chacun nos petites batailles de notre côté. L'union fait et fera toujours la force et la division permet encore, comme toujours, que règne l'injustice.

Bref, cette formation est une bonne bouffée d'air frais pour tout ceux qui y ont assisté, permet de retrouver une motivation qui parfois est difficile à maintenir compte tenu des situations et permet de revenir avec 1001 idées pour le futur. Je vous encourage à assister à cette formation, vous ne serez pas déçus.

Syndicalement,

Sonja Grässli

**Déléguée syndicale**

## INSCRIPTIONS FORMATION DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL

Quelle que soit notre fonction à l'intérieur de l'Université, nous sommes d'abord et avant tout des personnes représentant des membres donc, qui ont été déléguées par elles et par eux pour les représenter.

Nous devenons ainsi porteurs et porteuses des valeurs syndicales que nous devons transmettre.

Le cours intitulé « *La déléguée et le délégué syndical* » est une formation d'initiation à la vie syndicale, que toutes les personnes impliquées

dans la vie syndicale devraient suivre.

La formation s'adresse aux déléguées et délégués syndicaux, aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus et aux membres de comités qui veulent connaître les fondements de la vie syndicale.

Les nouveaux délégués sont également systématiquement invités à suivre cette formation.

Avis aux déléguées et délégués : N'hésitez pas à me contacter si la

formation vous intéresse ou si vous avez des questions.

### Mobilisation et information

Eric Romano, poste 12444



## BANQUE LAURENTIENNE FORFAIT COMPLICITÉ FTQ

Saviez-vous que la Banque Laurentienne offre des avantages exclusifs aux membres de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) dont vous faites partie? Les avantages exclusifs sont:

1) Forfait bancaire simples et économiques



2) Carte de crédit VISA sans frais. En cas de lock-out ou de grève, vous pouvez reporter vos paiements pen-

dant trois mois consécutifs.

3) Hypothèque: forfait d'épargne pour accès à la propriété.

Pour plus de renseignements:  
[www.banquelaurentienne.ca/complicite](http://www.banquelaurentienne.ca/complicite)  
**1 877 387-2520**

## SÉANCES D'INFORMATION SUR LE RRUM

Trois séances d'information sur le Régime de retraite de L'Université de Montréal (RRUM) ont été présentées aux membres du 1244 par notre ac-  
tuaire syndical Jean Belleville.

La première séance s'est tenue à Montréal pour le Conseil Syndical et les membres de Comités. La deuxième, en soirée, c'est également tenue à Montréal et 85 membres y ont participé. La troisième séance c'est tenue à St-Hyacinthe et une trentaine de membres y ont participé.

Il est dommage que si peu de nos membres participants au RRUM aient décidé, à ce jour, d'assister à ces soirées d'information sur le RRUM.

Pourtant jamais, des informations sur

notre régime de retraite, n'ont été aussi claires, détaillées et présentées de façon tellement dynamique et structurée qu'elles deviennent faciles à comprendre et accessibles à toutes et tous. Que nos membres manifestent si peu d'intérêt pour l'investissement majeur de leur vie, nous désole et nous inquiète.

Pourtant, la réaction des personnes ayant participé à ces soirées est extrêmement enthousiaste et positive.

Nous tenons enfin à souligner que la quatrième et dernière séance d'information est prévue pour l'automne et, pour des raisons de logistique et d'efficacité de communication, elle sera limitée aux 250 premières personnes qui s'inscriront.

Nous vous tiendront au courant de la date et de l'heure.

### Le Comité des rentes et assurances

Normand Laquerre  
Jean-Pierre Le Clerc  
Martin Lambert  
Eric Romano  
Nicolas Ghanty

## AGENDA SYNDICAL 2008-2009

Comme par les années passées, les membres du 1244 recevront vers la rentrée de septembre l'agenda syndical 2008-2009.

L'agenda est gratuit. Les publicités s'y retrouvant (communautaires et autres) permettent d'en absorber les coûts. Il contient une foule de renseignements sur votre Syndicat.

Vous trouverez également la liste des personnes qui forment le Bureau syndical 2008-2009.

Nous avons plusieurs objectifs dont l'un concerne la relève syndicale. Ce sujet préoccupe tous les syndicats.

### Mobilisation et information

Eric Romano



## RELEVÉ ANNUEL DE RETRAITE RRUM

Le Comité des rentes et assurances vous rappelle que vous recevrez comme à chaque année votre relevé annuel de retraite RRUM par la poste au mois de juillet.

Il vous est également possible de consulter le relevé de participation en ligne en cliquant sur « *Votre dossier* » à droite à l'adresse:

[www.rrum.umontreal.ca](http://www.rrum.umontreal.ca)

Ce relevé reflète l'état de votre participation au Régime de retraite de l'Université de Montréal pour l'exerci-

ce financier se terminant le 31 décembre de l'année précédente.



De plus, si votre statut d'emploi vous rend admissible aux régimes de protection du revenu en cas de maladie, d'invalidité ou de décès, votre relevé vous fournira une description sommaire des dispositions de ces régimes.

### Comité des rentes et assurances

Normand Laquerre  
Jean-Pierre Le Clerc  
Martin Lambert  
Eric Romano  
Nicholas Ghanty

Retrouvez-nous  
sur le Web!  
[www.seum-1244.com](http://www.seum-1244.com)



**Syndicat des employé-es de soutien de l'Université de Montréal**

3050 Boulevard Édouard-Montpetit, 3ième étage  
Montréal (Québec)  
H3T 1J7

Téléphone : 514 343-7499  
Télécopie : 514 353-5752  
Courriel : [seum1244@umontreal.ca](mailto:seum1244@umontreal.ca)  
Internet : [www.seum-1244.com](http://www.seum-1244.com)

***Nous espérons que vous avez apprécié le nouveau format du Syndiscope. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos commentaires.***

**Comité d'information :**  
**Eric Romano**  
**Pierre-Yves Lafleur**